

CLUB ALPIN SUISSE
SECTION DES DIABLERETS
LAUSANNE

Groupe des photographes

Procès-verbal de l'assemblée générale du 22 février 2017

1. Ouverture de l'assemblée.

Robert Pictet ouvre la séance à 20h10 et salue l'assemblée ainsi que la présence de Jean Micol, président de la section.

Décès : Robert Pictet déplore le décès de Paul Fröhlich et prie l'assemblée de se lever pour honorer sa mémoire.

Excusés : Patrick Demont, notre information, malade, et Jean Peyrollaz, atteint dans sa santé.

2. Procès-verbal

Le procès-verbal de l'assemblée du 20 février 2016 est examiné par les participants. Sa lecture n'est pas demandée, et il est accepté sans remarques, avec remerciements à son auteure.

Jean Micol demande pourquoi les photos de la salle n'ont pas été changées. Il lui est répondu que Nicole Favre, très occupée professionnellement, n'a pas eu assez de temps pour faire de nouveaux tirages. Jean Micol insiste pour que des agrandissements soient faits, car il faut animer les murs de la salle.

3. Rapport du président

Robert Pictet donne lecture du rapport d'activité 2016, annexé au présent procès-verbal, et le commente.

Centre de documentation alpine : Jean Micol souhaite que ce terme soit introduit dans la page du site consacrée aux archives. (sur le site : les archives se trouvent sous la rubrique « maison mère », qui liste toutes les commissions du club.

Laboratoire : puisque le laboratoire est utilisable, Jean Micol demande s'il y a des propositions pour l'animer (à ce jour : non). Il suggère que la communication à ce sujet s'améliore.

Le président est applaudi.

4. Rapport de la caissière

Claudine Bulliard donne connaissance à l'assemblée du compte de pertes et profits qu'elle a établi et le commente. Cette pièce est jointe au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante. Le groupe des photographes compte 45 membres à ce jour.

Jean Micol s'inquiète de la baisse des effectifs du groupe, et du manque d'activités proposées. Il faudrait, selon lui, mobiliser les ressources du club et demander aux membres s'ils peuvent travailler à la numérisation des archives.

5. Rapport des vérificateurs

Le rapport d'Albert Bozzini et François Gindroz est lu et accepté.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité et le rapport de la caissière est applaudi.

Décharge est donnée au comité.

6. **Comité** : le comité est stable. La confiance est réitérée à ses membres
7. **Vérificateurs** : Albert Bozzini se retire. Sont élus : Danielle Molle, François Gindroz et Jean-Charles Graf, suppléant.

8. **Programme 2017** :

Le calendrier 2017, avec des photos de la cabane Rambert de ses origines à la fin de son agrandissement, en 2016, s'est bien vendu.

Le Groupe sauvegarde du patrimoine de Leytron s'est proposé pour scanner les photos d'un de nos albums sur la cabane Rambert vers 1900. La copie de ces photos pourra servir à confectionner un nouveau calendrier. (contact : Joëlle Carrput, graphiste-designer, 1912 Leytron)

Mme Maeva Besse écrit un mémoire de master sur les frères Gos, sous la direction du professeur Philippe Kaenel. Le travail sera terminé en 2017 et un exemplaire sera remis à la section.

Animation du secteur de photographies numériques : un candidat à l'animation est recherché ...

Le 6 mai aura lieu une présentation du Centre de documentation alpine à la commission de la culture de la Section.

Soirée familiale : 10 mai 2017, avec la musique d'Anzeindaz et une présentation de Fred Land sur le thème « Randonnées sur les hauts-plateaux volcaniques d'Ethiopie

La Soirée des photographes et des archives, avec le traditionnel « Connais-tu ton pays », préparé par Claire Aeschmann, aura lieu le mercredi 30 août.

9. **Budget et cotisations**

Claudine Bulliard présente le budget, qui est accepté. Vu l'état des comptes et la fortune du groupe, la cotisation annuelle est maintenue à CH 10.

10. **Débat, propositions individuelles et divers**

Claire regrette que le portfolio de Passion Montagne ne soit pas mieux mis en page.
Réponse : cela relève de la compétence du secrétariat

11. **La séance est levée à 21h45**

La secrétaire
Gisèle Baatard